

POURQUOI... ?

Pour **RÉDUIRE** au minimum le volume des déchets de chantier acheminés vers les centres d'enfouissement ou les incinérateurs.



Une bonne gestion des déchets de construction permet de prolonger la durée de vie des sites d'enfouissement actuels en évitant de les agrandir ou d'en ouvrir de nouveaux !

Les déchets de construction et de démolition représentent environ **40 % du flux des déchets en Amérique du Nord**.

Au Canada, en 2006, 35 millions de tonnes de déchets ont été produits, dont 27 millions ont été acheminés vers les sites d'enfouissement. **C'est une hausse de 31 % par rapport aux données de 1996.**

L'EPA (Environmental Protection Agency) estime que les États-Unis recyclent aujourd'hui environ **32,5 % de leurs déchets de construction**, ce qui équivaut aux émissions de CO₂ de **40 millions de voitures** ! Atteindre 35 % permettrait de sauver 5 millions de tonnes métriques de CO₂ !

L'enfouissement des déchets produit du **méthane** et l'incinération des déchets produit du **CO₂**, ce qui contribue considérablement à l'augmentation des **GES** (gaz à effet de serre).

Les sites d'enfouissement **contaminent les eaux souterraines** et s'étendent sur des **espaces verts** précieux.

COMMENT... ?

En appliquant de manière hiérarchique les **trois stratégies** de gestion des déchets selon l'EPA :

3R Réduction à la source
Réutilisation des matériaux
Recyclage

Quelles **stratégies** préconisez-vous... ?

Réduire la taille de votre habitation Une moins grande quantité de matériaux génère une diminution automatique des déchets de construction.

Prévoir l'utilisation de composantes préusinés et pré-découpées Il n'est pas rare que les entreprises réutilisent leurs propres retailles de découpe dans leur procédé de fabrication ou comme combustible.

Planifier une gestion des déchets de construction De nouvelles entreprises offrent le service de triage et ont leur propre réseau de déviation des matériaux. Cette étape doit être bien préparée, en collaboration avec votre entrepreneur général. Pour ce faire, vous devez prévoir des conteneurs bien identifiés pour chacun des matériaux suivants :

Réutiliser les matériaux et les produits de construction Prévoir la réutilisation des panneaux de contreplaqué ou des lattes de bois pour les fonds de clouage ou autres idées ingénieuses, ce qui permet de diminuer la demande en matériaux neufs. Par conséquent, les impacts de l'extraction et de la transformation des ressources vierges diminuent.

Prévoir des matériaux à contenu recyclé De plus en plus de matériaux à contenu recyclé sont offerts sur le marché. Soyez vigilant et choisissez ceux dont le contenu recyclé provient de produits post-consommation.

Recycler des composantes de construction Soyez créatif et recyclez les portes, fenêtres et/ou mobilier. Ces composantes ne se retrouveront pas au site d'enfouissement et connaîtront une seconde vie qui apportera souvent un cachet esthétique unique !

Carton
Métal
Panneaux de fibres minérales
Béton
Plastique
Bois propre
Verre
Panneaux de gypse
Tapis
Isolants

Soyez conséquent ! Ces principes de comportement écoresponsable peuvent être appliqués au quotidien !

Connaissez-vous la bourse du carbone ?

Une bourse du carbone est un marché de négociation et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (CO₂, méthane, protoxyde d'azote...) Un tel mécanisme est prévu par le protocole de Kyoto2. Des industries régionales pourront éventuellement contribuer à cette bourse en comptabilisant leurs émissions de GES dans leurs procédés de fabrication. Le **bilan carbone** deviendra éventuellement un critère de sélection de produits et matériaux !